



VALLÉE DE LA BOIVRE

COMMUNES

Béruges, Biard, Vouneuil-sous-Biard (86)

DESCRIPTION ET INTERET DU SITE



En périphérie ouest de Poitiers, la zone englobe le cours inférieur de la Boivre - du vieux français "bièvre" qui signifie "castor", mammifère probablement abondant autrefois dans la vallée - un petit affluent de la rive gauche du Clain. Dans ce secteur, la Boivre décrit de profonds méandres, bordés de versants pentus d'exposition très variable, encadrant un fond de vallée plat, large de 100 à 200 mètres. Le substrat des coteaux - un calcaire dolomitique à rognons de silex datant du Jurassique moyen - est couvert de sols de pente peu épais, riches en cailloux calcaires, alors qu'en fond de vallée les dépôts alluviaux argilo-tourbeux recouvrent de 5 à 7 m d'épaisseur les calcaires marneux du Lias. Malgré la proximité d'une agglomération de cent mille habitants, les milieux naturels présentent encore un bon état de conservation, notamment les habitats forestiers des coteaux, dont la diversité est remarquable en réponse à la variété d'exposition des versants, de leur pente et de l'épaisseur des sols : chênaie-charmaie dominante sur pentes modérées, remplacée par une chênaie à érables sur pentes fortes en exposition fraîche, chênaie calcifuge sur le plateau, chênaie pubescente thermophile dans les secteurs à sol superficiel, avec quelques micro-pelouses sèches enclavées. En fond de vallée, malgré une certaine altération d'origine anthropique, divers habitats humides subsistent encore : aulnaie-frênaie alluviale, végétations rivulaires, herbiers aquatiques dans la rivière. En réponse à cette grande variété de milieux sur une faible surface, une flore très diversifiée a pu se maintenir et plusieurs plantes rares ont trouvé là un biotope approprié.



Les bois frais de pente exposés au nord abritent encore tout le cortège des plantes caractéristiques des chênaies-charmaies, au sous-bois si spectaculaire au premier printemps avant le débouillage des arbres : parmi les tapis de jacinthes des bois bleues, des anémones blanches et des lamiers jaunes, figurent plusieurs espèces rares comme la Lathrée écaillée, une curieuse plante dépourvue de chlorophylle, parasite des racines de certains arbres, le Corydale à bulbe plein ou l'Isopyre faux-pigamon. Les versants exposés au sud sont, au contraire, le royaume du Chêne pubescent, accompagné de quelques chênes verts ; c'est là que se localise la Tulipe sauvage, une plante qui doit à sa rareté d'être protégée sur l'ensemble du territoire national. En fond de vallée, sur les rives de la Boivre, quelques stations de Grande Douve, le plus grand des "boutons d'or" de la flore française, également protégée au niveau national, subsistent encore, fleurissant non loin des fritillaires pintades, une sorte de tulipe sauvage des prairies humides.



Quant à l'avifaune - seul groupe de Vertébrés inventorié sur le site - elle s'avère être composée d'oiseaux répandus dans les milieux forestiers régionaux, à l'exception du Bouvreuil, espèce peu commune et très dispersée en Poitou-Charentes.

NIVEAU DE CONNAISSANCE

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, champignons
Niveau de prospection	0	1	0	0	0	0	0	3	0
Espèces observées	0	28	0	0	0	0	0	81	0
Esp.rares/menacées		1						11	

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS

41 2 Chênaies-charmaies

53 4 Petites roselières des eaux vives

ESPECES DETERMINANTES : 12

FAUNE

DH DO PN

Oiseaux

Bouvreuil pivoine

Pyrrhula pyrrhula

DH	DO	PN
		✓

FLORE

DH PN PR

Chêne vert

Quercus ilex

Corydale à bulbe plein

Corydalis solida

Daphné laureole

Daphne laureola

Fritillaire pintade

Fritillaria meleagris

Genêt ailé

Genistella sagittalis

Grande Douve

Ranunculus lingua

Hêtre d'Europe

Fagus sylvatica

Lathrée écailleuse

Lathraea squamaria

Scille printanière

Scilla verna

Tulipe sauvage

Tulipa sylvestris

Véronique prostrée

Veronica prostrata

DH	PN	PR
	✓	
	✓	

Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

AUTRES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION ÉCOLOGIQUE

Site Inscrit n°SI138 "VALLEE DE LA BOIVRE"

Site Inscrit n°SI109 "ENSEMBLE DE LA VALLEE DE LA BOIVRE"

Site Classé n°SC92 "GROTTE DE LA NOREE"